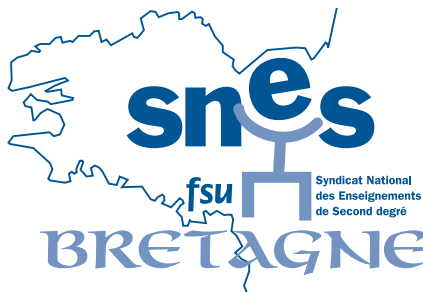


Un plan d'urgence pour la rentrée 2012



Mettre fin aux suppressions de postes

- Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux
- Rétablissement des postes dans les établissements les plus en difficulté
- Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté

En annexe :
**Plan d'urgence
Rentrée 2012
Exprimez-vous !**

Assurer les recrutements pour l'avenir

- Engager, pour les stagiaires, la diminution de service devant les élèves
- Mettre en place des prérecrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire
- Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation

Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement d'orientation et d'éducation
- Respecter les statuts des personnels
- Supprimer le délai de carence
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires

Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires

- Stopper la libéralisation de la carte scolaire
- Abandonner le programme Éclair
- Abandonner le Livret Personnel de Compétences et « les écoles du socle »
- Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales
- Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée
- Moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale et arrêt des fermetures de CIO, abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
- Abandon de la transformation des GRETA en GIP

Il n'est jamais trop tard : je veux me syndiquer !

Adressez un mél à s3ren@snés.edu ou envoyez-nous le coupon d'adhésion au verso,
un militant reprendra contact avec vous

Un plan de programmation pluriannuelle

Développer l'emploi public dans le second degré

- Planifier le rétablissement des postes supprimés au cours des dix dernières années
- Établir un plan de titularisation

Assurer les recrutements pour l'avenir

- Rétablir une véritable année de stage des lauréats des concours de recrutement, assurer une entrée dans le métier plus progressive.
- Décider un plan pluriannuel de recrutement
- Planifier la mise en place de prérecrutements à tous les niveaux de la formation universitaire, et donner aux AED une réelle possibilité de poursuivre des études pour préparer les concours

Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Améliorer les conditions de travail
- Mettre fin aux pouvoirs accrus du chef d'établissement
- Revaloriser nos salaires
- Développer la médecine de prévention
- Assurer une formation initiale et continue des personnels

Élaborer une nouvelle loi d'orientation

- Engager le débat sur les leviers pour parvenir à une mixité sociale et scolaire dans les établissements
- Refonder le collège
- Remettre à plat la réforme de la voie générale du lycée
- Remettre à plat la réflexion sur les séries industrielles et de laboratoire
- Reprendre le débat sur les contenus enseignés
- Renforcer le Service Public d'orientation de l'Éducation nationale en réaffirmant la contribution des COPsy et des DCIO à la réussite scolaire

Coupon d'adhésion

A renvoyer au SNES Académique (24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES)

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél :

Portable :

Mail :

Discipline :

Etablissement d'exercice :